



Paris, le 10 avril 2020

Communiqué de presse

Contribution de la Convention citoyenne pour le climat à la sortie de crise

Les 3 et 4 avril dernier, les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat ont tenu une session extraordinaire en ligne afin d'évoquer dans le cadre de leur mandat les conséquences économiques et sociales de la crise du Coronavirus et de faire un point d'étape sur leurs travaux.

Durant ces deux journées de travail, les membres de la Convention ont eu l'opportunité de débattre des tenants et aboutissants d'un plan de sortie de crise et des enjeux climatiques et sociaux qui y sont liés.

A l'issue de ces deux journées de travail et à l'aune des travaux menés depuis le mois d'octobre, les membres de la Convention citoyenne ont souhaité apporter leur contribution aux débats sur la sortie de crise, à travers deux leviers :

Une communication à la société française et à ses dirigeants

Dans cette communication (attachée en pièce-jointe et consultable sur [le site de la Convention citoyenne pour le climat](#)), les citoyens membres de la Convention, expliquent qu'« *alors même que certains d'entre [eux] sont en première ligne* », ils ont souhaité contribuer aux arbitrages qui vont être prochainement rendus par le Gouvernement, « *car la crise que nous traversons n'est apparemment pas sans lien avec le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement* ».

Ils s'expriment en faveur d'une sortie de crise « *qui ne soit pas réalisée au détriment du climat, de l'humain et de la biodiversité* » et « *qui prépare à un modèle économique et sociétal différent, plus humain et plus résilient* ».

Par ailleurs, ils demandent au gouvernement que « *les financements mobilisés dans le cadre de la sortie de crise soient socialement acceptables, fléchés vers des solutions vertes* » ainsi qu'à ce que « *les investissements se concentrent dans des secteurs d'avenir respectueux du climat* ».

Ils se prononcent en faveur d'une « *reconfiguration des relations internationales [...] dans un esprit de justice sociale* » avec « *une régulation de la mondialisation en faveur du climat* » et une « *relocalisation des activités des secteurs stratégiques pour assurer notre sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique* ».

Ils rappellent enfin que « *cette crise nous concerne tous et ne sera résolue que grâce à un effort commun, impliquant les citoyens dans la préparation et la prise de décision* ».

La transmission à l'exécutif de 50 propositions de mesures sur les 150 élaborées par la Convention

Afin de contribuer à l'effort national, la Convention a fait le choix de partager sans attendre un certain nombre de ses propositions avec l'exécutif (au regard de leurs effets sur des critères clés) : « *Face à l'urgence, certaines de nos mesures permettraient de contribuer à la fois à une relance*

économique, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et, indéniablement, à améliorer notre santé et notre bien-être collectifs, tout en tenant compte des populations les plus fragiles ».

Ces propositions n'ont pas été votées, ni finalisées par la Convention qui doit encore poursuivre ses travaux, et les membres de la Convention ont fait le choix de ne pas les partager en l'état avec la société française, dans l'attente de pouvoir tenir la session finale. Lors de cette ultime session, ils finaliseront, voteront et présenteront l'ensemble de leurs propositions publiquement, en précisant celles qui pourraient faire l'objet d'un référendum.

Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr